



Hotspot de la Biodiversité du Bassin Méditerranéen Réunion Nationale pour l'évaluation à mi-parcours

Organisation:	Réseau Enfants de la Terre (RET)
Pays:	Tunisie
Date de la reunion:	05 Février 2015

Objectifs de la réunion

L'objectif de la réunion nationale est:

- i) Fournir une occasion aux bénéficiaires pour évaluer l'investissement du CEPF, discuter des défis et l'avenir de l'investissement à l'échelle nationale.
- ii) Fournir une opportunité pour l'échange d'expériences et la mise en réseau des organisations nationales bénéficiaires.
- iii) Produire un rapport résumant les discussions et des décisions prises collectivement qui alimenteront l'évaluation globale à mi-parcours du CEPF dans le bassin méditerranéen.

Introduction

Mme Radhia LOUHICHI, présidente de l'Association Réseau Enfants de la Terre (RET), a annoncé le démarrage de la réunion et a souhaité la bienvenue à tous les participants et a présenté le staff responsable du déroulement de la réunion pour donner par la suite la parole au facilitateur, Mr Wassim HIZM qui a introduit la réunion, son cadre et ses objectifs puis il a présenté le programme de la réunion et a expliqué aux présents la méthode de



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

déroulement des ateliers de travaux : on s'est réparti sur deux groupes et à la fin du temps alloué à la discussion chaque groupe sortira ses remarques et ses recommandations.

Les minutes de la réunion:

1) Les défis que les bénéficiaires rencontrent lors de la mise en œuvre de leurs projets

i. Résumé de la discussion :

Après trente-cinq minutes de réflexion en groupes nous avons commencé la discussion plénière. Mr Sami DHOUIB s'est argumenté par le projet du WWF au nord-ouest de la Tunisie et a expliqué les défis de sa mise en place liés principalement aux spécificités de la région qui se caractérise par un réseau associatif en cours de développement et de construction et qui reste encore incapable de gérer les zones importantes pour la biodiversité. Ces dernières sont gérées par les autorités locales et les administrations Cette situation a créé des conflits entre ces associations émergentes et les administrations et après le programme de renforcement des capacités sur la lobbying et plaidoyer et aussi sur la gestion des conflits et des formations de bases pour les ONGs, on vue un climat sain entre les ONG et GDA et une bonne ambiance qui s'est résumé par la création d'une plateforme d'ONG de cap negro cap serrat capable de participer à la prise des décisions sur le développement local avec les autorité locale en attendant sa participation au niveau régional et national..

Mr Hichem AZAFZAF, président l'Association les Amis des Oiseaux (AAO) a évoqué la problématique du manque de sensibilité de la majorité des associations, émergentes principalement, aux défis environnementaux faute de communication et de sensibilisation. Mr Sami DHOUIB était du même avis et a mentionné que le grand souci des populations locales et de la société civile est le développement et la création d'emplois donc il faut bien les sensibiliser à développer pour conserver les ressources « avec la notion de gagnant – gagnant » Mlle Hend ABID, ATPNE Korba a insisté sur l'importance de l'implication de la population locale et la création d'activités génératrices de revenus pour les encourager à défendre leurs environnements.

Revenant sur la problématique de conflits entre les associations et l'administration tunisienne, Mme Saba GUELLOUZ, la représentante de l'APAL, mentionné que ces conflits



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

apparaissent aux différents niveaux : Un manque de partenariat entre l'état et les ONG et un manque de coordination au niveau de la conception et la mise en œuvre des projets.

Mme Claudia Feltrup AZAFZAF a parlé du manque d'une vue d'ensemble pour l'ensemble des projets en Tunisie ce qui a limité la coordination et la complémentarité entre ces derniers. La solution serait de trouver un programme plus consistant pour chaque pays.

Mr Hichem AZAFZAF a aussi parlé du manque d'organisation des associations entre eux et que seulement quelques-unes sont actives. Il a aussi proposé de choisir une zone humide pilote et de concentrer tous les efforts pour donner l'exemple au lieu de s'éparpiller sans rien avoir comme résultat. Mr Sami DHOUB a appuyé cette proposition et a parlé du problème de la gouvernance justifié par le fait que les administrations principalement et les associations sont personnalisées et on trouve souvent une seule personne qui travaille. Ceci impose des problèmes lors de changement des responsables accompagné généralement par un changement d'avis et d'orientations ce qui nécessite de refaire tout le travail de communication et de sensibilisation.

Mlle Hajer RAYECHI (ATIA) a parlé de l'importance du renforcement de capacités des associations pour être à la hauteur de nouveaux défis du secteur.

Mr Abd Salem a parlé de la faible représentativité des associations dans les administrations et aux réunions de prises de décisions.

Le dernier défi qu'on a évoqué était l'application de la loi par l'état : Manque de volonté politique pour améliorer la situation à travers l'application des textes de loi existants. Durant cette conversation Mr Jamel JRIJER (Notre grand bleu) a parlé de la nécessité de la mise à jour du code forestier mais Mr Ridha OUNI n'était pas d'accord et a réclamé que les textes existent mais leur application est encore limitée.

Mme Saba GUELLOUZ a parlé aussi de la complexité des procédures de partenariats Etat-Association et du nombre de documents demandés par le décret N°2013-5183 du 18-11-2013

Mr Issam ABOURAS, représentant de « Libyan Society of birds » durant notre réunion par skype a parlé des difficultés et des défis de mise en place de leurs projet dans la région de Tobreg, principalement les problèmes de sécurité vue le changement de la situation en Libye et les conflits essentiellement dans la partie Est du pays. Le déplacement devient de plus en plus difficile pour assurer le déroulement des activités du projet, ils doivent parcourir plus que 1000 km pour arriver. Il a souhaité de changé les priorités d'investissement au Tripoli au moins durant cette période. Pour le réseautage avec l'association locale à Tobreg il a affirmé qu'un travail de renforcement de capacité est assuré par le projet à cette association, mais



ils ont remarqué une faible réactivité de cette dernière et en plus des problèmes de connexion sur internet imposent des retards de retour sur les Emails et des difficultés de communication.

ii. Les trois grands problèmes identifiés :

- Le manque de la communication : ONG-ONG ; Administration-ONG ; ONG-bailleur de fonds et ONG-population locales.
- La complexité des procédures administratives. Il faut favoriser la discrimination positive aux profits des populations locales.
- Cultures associatives encore peu développée : Nécessité de professionnaliser les associations et mettre en place un programme de renforcement de capacité.

2) Exercice sur la position nationale envers les objectifs à long terme du CEPF

Voir les fiches des associations en Annexe 2

3) Discussion sur le co-financement

i. Résumé de la discussion

Mme Nabiha Ben MBAREK (ANPE) a évoqué le sujet de l'évaluation des compétences et du savoir-faire mis à disposition des projets, principalement pour les jeunes associations, et le comptabiliser comme un apport en nature.

Mr Hichem s'est interrogé sur la question de la discussion : est-ce que le CEPF aidera à obtenir des co-financements d'autres bailleurs de fonds ou bien assurer le co-financement ? Il a aussi parlé de la problématique des associations locales émergentes principalement connues pour leur manque d'expérience dans la mobilisation des fonds et la gestion des projets, et a proposé de travailler en partenariat avec les grandes associations au moins pour leur premier projet.

Mr Sami DHOUIB a parlé du manque du savoir-faire au niveau du montage des projets et de la mobilisation des fonds et la nécessité de travailler sur ce point et l'expérience est venu d'une association et d'un GDA à Cap Negro, qui après nos formation de basse sur le développement des appels à projets et les technique de recherche de fonds on a pu répondre à des appel à projet et l'une d'eux est déjà présélectionner pour la deuxième



phase de l'appel donc le programme de renforcement des capacités des ONG émergentes et très utiles..

Mme Nabiha est revenue sur la question de la complexité des procédures administratives pour mobiliser des subventions nationales qui constitue une charge financière aux petites associations pour fournir les documents nécessaires.

Le facilitateur a demandé aux présents de lister les sources de financements disponibles : Fonds nationaux issus des institutions étatiques comme ANPE, APAL et le ministère de l'environnement. Pour les bailleurs de fonds internationaux il existe plusieurs destinations comme le CEPF.

Mr Abd Salem s'est interrogé sur l'égalité des chances des associations à l'accès à l'information et aux appels d'offres des financements. Il est revenu aussi sur la question des compétences pour la réduction des projets et de la nécessité de l'appui des bailleurs de fonds aux petites associations.

Le dernier point évoqué durant cette session était la possibilité de co-financement entre deux projets complémentaires.

Les sources de co-financement n'étaient pas aussi différentes selon Mr Issam qui a affirmé que la première source de co-financement pour les ONG c'est les appels d'offres internationales des bailleurs de fonds comme le CEPF, UICN, UE mais des problèmes d'accès à l'information s'impose pour eux et c'est grâce à leurs partenaires associatives d'autres pays comme la Tunisie qu'ils sont informés des appels à projets. La deuxième source de co-financement est le secteur privé mais elle est basée sur les relations personnels et le contact direct des entrepreneurs qui financent généralement des petites actions. La troisième source est le gouvernement Libyen à travers « le comité général de l'environnement » et « l'institut de l'agriculture ».

Mr Issam a parlé aussi d'autres problématiques comme les difficultés de versement des fonds et l'investigation de leurs sources ceci est lié aux soucis de financements des groupes terroristes en Libye. Aussi les frais de déplacements qui sont généralement élevé en Libye vue les longues distances parcourues, ces frais ne sont pas toujours accepté par les bailleurs de fonds. Aussi les ONG locales n'ont pas une expérience en montage des projets.

ii. Conclusion de la discussion

Les opportunités de co-financement :



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

- Une bonne communication entre les associations et les bailleurs de fonds afin d'assurer une veille des sources de financement.
- La possibilité de complémentarité entre des projets.
- Faciliter les procédures de l'obtention des subventions de l'état.

Comment le CEPF peut aider :

- Communiquer et coordonner avec les administrations tunisiennes pour appuyer des projets des associations locales.
- Respecter les engagements du CEPF envers les petites associations surtout en matière de renforcement de capacité.
- Encourager les initiatives des associations pour créer des activités génératrices de bénéfices et assurer ainsi un financement durable, à condition de bien choisir et organiser ces activités.
- Partager les opportunités de financement aux associations dans une plate-forme commune.
- Envoyer un signal positif aux associations qui ont déjà bénéficié de fonds CEPF pour un deuxième financement.
- Appuyer des projets présentés à d'autres bailleurs de fonds.

4) Communications: comment les bénéficiaires communiquent sur leurs activités de conservation dans la Zone Clés pour la Biodiversité auprès du grand public : qu'est ce qui a fonctionné, quels sont les outils utilisés et comment le CEPF peut-il aider ?

i. Résumé de la discussion

Mr Yassine ZOUARI, représentant APE-HG Hammem GHZEZ, a parlé du large public, que ciblent nos associations, caractérisé par l'hétérogénéité de son niveau éducatif, et a constaté que la population locale ne peut pas comprendre le langage technique qu'on utilise souvent. Pour ceci, il nous a présenté comme exemple, la réalisation d'une maquette et d'une carte postale simple pour mieux communiquer les messages au grand public. Mme Nabihah n'était pas d'accord sur ce point et a insisté qu'il n'y a pas mieux que la population locale qui connaît son environnement et ses spécificités. Elle a aussi parlé de la nécessité d'intégrer la population locale pour mieux protéger ces zones.



Mr BOUGUIRA Mohamed Larbi, ATIA, était de même avis sur la complexité de la communication à différents niveaux allant de la population locale, les estivants, aux administrations d'où la nécessité d'adapter les moyens de communication selon notre cible. Il a aussi insisté sur l'importance d'échange d'expériences entre les associations.

Mr Hichem AZAFZAF a parlé d'un moyen de communication très efficace qui est la réalisation de spots ou bien des documentaires pour la promotion de nos sites et de nos projets, mais ces activités sont coûteuses et ne sont généralement pas financé par les bailleurs de fonds.

Mme Claudia a expliqué par la suite l'importance de mettre en place une stratégie de communication avant le lancement de nos projets, procédure qui n'était pas encore réalisée même pour le CEPF qui l'a élaboré après le démarrage de son investissement en 2012. Mr Sami DHOUIB a proposé sur ce point de développer un plan de communication commun entre les différents bénéficiaires du CEPF et de créer une plate-forme de communication commune gérée par un spécialiste payé pour assurer la communication entre les différents projets CEPF. Tous les participants étaient de même avis et ont confirmé que la plate-forme assurera l'échange d'expérience entre les associations. Cependant, ceci ne serait réalisable d'après Mr Hichem AZAFZAF qu'après l'accord du bailleur de fonds pour payer un chargé de la communication pour les projets de la Tunisie.

Mr Sami BEL HADJ a aussi insisté sur la communication avec les institutions afin d'assurer la durabilité de nos activités : Il faut travailler sur le long terme à travers le développement de stratégie de communication à l'échelle locale et nationale et la coopération entre les différents acteurs.

Finalement on a parlé de la communication ONG-administration et les difficultés rencontrées principalement à cause des conflits et au manque de confiance pour cogérer les zone importante pour la biodiversité. Les ONG doivent honorer de ce fait leurs engagement et contribuer à la gestion de ces sites, mais toute en restant critique.

Mr Essam a affirmé que la cible de la communication pour eux c'est principalement les décideurs au gouvernement pour les convaincre des problématiques environnementales et des défis, mais généralement ces décideurs envoient des représentants aux ateliers et aux réunions. La deuxième cible c'est la population locale caractérisé par la gouvernance des traditions. La communication se passe en premier lieu avec les personnes âgées, difficilement convaincu par les problèmes environnementaux. Les sujets abordés avec la population locale sont l'élaboration d'une charte pour les chasseurs afin de réduire la chasse durant la saison de la migration et de la migration des oiseaux. Aussi le même travail était fait pour les pêcheurs.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Face à ces difficultés de convaincre les personnes âgées, l'association « Libyen society of birds » s'est dirigée vers les écoles pour sensibiliser les enfants et créer ainsi une nouvelle génération plus consciente des défis environnementaux.

La communication se fait par les pages Facebook de l'association ou d'autres pages proches, mais les Libyens préfèrent les pages d'actualités politiques ce qui limite l'effet de cette voie de communication. L'association utilise aussi les flyers, les dépliants et les affiches.

Selon Mr Essam la méthode la plus efficace de communication est les émissions Radio qui diffuse régulièrement les activités de l'association, vu que les Libyens passent beaucoup de temps en conduite. Aussi l'association était présente dans des émissions au télévision pour parler du projet et de ses activités.

ii. Les idées sur comment le CEPF peut aider les bénéficiaires sur les sujets de la communication

- Créer une plate-forme de communication entre les projets CEPF.
- Lancer le Journal projets CEPF ou bien une newsletter des projets.
- Recruter un chargé de communication qui pourra s'occuper du journal.
- Centraliser et publier les informations issues des rapports d'avancement des projets CEPF.

5) Réseautage et collaboration

i. Résumé de la discussion

Mr Sami DHOUB a parlé des participations conjointes aux formations des projets, exemple des chargés des projets AAO-CEPF qui ont assisté aux formations du projet WWF dans le cadre du projet CEPF de cap negro cap serrat .

Mme Nabiha a cité l'exemple du projet de l'AAO comme un projet unique qui a réussi non seulement à gérer 5 sites clés pour la biodiversité mais à mobiliser quatre associations locales et à travailler ensemble. Cet exemple a pu surmonter les conflits

CRITICAL ECOSYSTEM PARTNERSHIP FUND



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

internes et le manque de confiance entre les associations. Elle s'est demandé sur le secret de cette réussite. Mme Claudia a expliqué que c'est grâce à la réussite de la communication locale qui contribuera à la réussite du projet national.

Elle a aussi parlé de la nécessité que le CEPF communique d'avantage avec les structures nationales afin de faciliter les procédures de réseautage et de collaboration.

Les participants ont échangé par la suite sur l'étape d'identification d'opportunités de collaboration au niveau du montage des projets. On pourra aussi collaborer entre deux associations bénéficiaires du financement CEPF et ayant des projets CEPF : créer une synergie et assurer la coordination entre eux.

La collaboration avec les privés contribuera énormément à nos projets, exemple du projet de développement d'activités écotouristiques et le rôle que joue les privés dans la promotion de ces zones. Sans oublier bien sur la collaboration avec les institutions publiques. Travailler en Trio ONG-Privés-Publique.

Mr Abd Salem a insisté sur l'importance du travail sur des thématiques intégrées pour l'intégration d'un maximum d'associations locales de divers domaines, exemple : la conservation de la biodiversité à travers le développement d'activités écotouristiques : impliquer les associations environnementales, culturelles, de la jeunesse.

Mme Claudia a indiqué que les ateliers d'évaluations à mi-parcours régionaux seront une opportunité pour promouvoir nos projets et saisir de nouvelles opportunités de réseautage.

Mr Hichem AZAFZAF a signalé la création d'un réseau informel des jeunes chargés des projets locaux du projet AAO-CEPF bien formés et actifs. Ces compétences serviront dans l'avenir à travailler d'avantage sur nos sites clés pour la biodiversité.

Mr Essam a parlé de la collaboration de l'association avec le gouvernement Libyen principalement pour définir les priorités, la cohérence des orientations stratégiques de l'association avec celle de l'état et éviter les duplications des activités des projets réalisés.

Il a aussi confirmé que la collaboration ONG-Etat doit se faire dès la rédaction du projet afin de bien choisir la zone et l'orientation du projet.

Il m'a parlé aussi des 8 associations présélectionnées pour l'appel à projet de l'UICN et qu'ils collaborent ensemble pour finaliser leurs projets.

Mr Issam souhaite regrouper trois ou quatre associations dans un projet et avoir un financement pour un grand projet.



ii. Les idées sur comment le CEPF peut aider à encourager et à faciliter le réseautage.

- Appuyer à développer une stratégie de partenariat entre les ONG, les institutions étatiques et les privés.
- Ajouter aux critères d'éligibilité aux financements : favoriser la collaboration avec les associations locales.
- Etre souple et ouvert aux initiatives locales sans perdre de vision stratégique.
- Créer une plate-forme d'échange pour les bénéficiaires des fonds CEPF.
- Etre flexible aux changements de quelques composantes des projets notamment au niveau de la stratégie de collaboration selon l'évolution et les circonstances du projet.

6) Priorités de conservation Nationales

Le facilitateur a présenté aux participants la méthodologie de déroulement de cette discussion et les différentes orientations stratégiques à discuter selon les questions posées.

Orientation stratégique 1 "Encourager l'implication de la société civile dans la gestion intégrée des zones côtières pour réduire les effets négatifs du développement du littoral".

Les participants étaient d'accord que c'est toujours pertinente (qui ?) mais avec quelques modifications et améliorations.

« 1.1 Appui à l'implication de la société civile dans le développement et la mise en œuvre de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) »

Mr Abd Salem a proposé de changer par « Appui à l'implication de la population locale à travers la société civile dans le développement et la mise en œuvre de la gestion des zones côtières (GIZC) »

Pour le pont 1.2 Mr Sami DHOUIB a remarqué que c'est très focalisé sur le marché européen, or on peut l'adapter pour le marché local.



Mme Claudia a évoqué les problématiques et les spécificités de la Tunisie : Le cadre réglementaire et le cadre institutionnel ne sont pas actualisés et ne répondent pas aux nouveaux défis de conservation de la biodiversité et de développement d'activités durables comme l'écotourisme. Ces faits présenteront des risques pour la réalisation de nos projets. Prenant le cas du Maroc qui est le pays le plus structuré (législation et structures) pour développer de telles activités.

Mr Abd Salem a parlé de l'importance de la gouvernance locale qui sera le succès de la réussite de ces projets, aussi la décentralisation des investissements mais un problème des fonds disponibles s'impose.

Mr Sami DHOUIB a parlé du transfert du savoir-faire en matière de gestion des zones importantes pour la biodiversité et la collaboration administration-ONG : Favoriser à cogestion de ces zones.

Selon Mr Essam cette orientation stratégique n'est pas pertinente pour la Libye pour différents raisons :

- Absence de stratégie nationale pour la gestion des zones côtières : en cours de préparation en collaboration avec CAR/ASP : Eviter l'incohérence avec les orientations de l'état.
- Il n'y a plus de tourisme en Libye
- Absence de lois de gestions des zones côtières

Mr Issam a proposé d'adapter les orientations stratégiques selon le pays, en Libye la priorité serait de travailler avec les pêcheurs : structurer le secteur et sensibilisation. La gestion des réserves naturelles et des zones importantes pour la biodiversité : Elaborer des plans de gestions.

Orientation stratégique 3

« Améliorer la conservation et le statut de protection de 44 zones clés pour la biodiversité »



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

L'orientation stratégique est toujours pertinente selon les participants, mais ils ont discuté le problème de financement et de cogestion des zones importantes pour la biodiversité.

3.2 « Développement de mécanismes financiers d'appui aux aires protégées tout en renforçant les moyens d'existence durables et en encourageant la gestion communautaire des zones clés pour la biodiversité prioritaires »

Les contraintes identifiées pour l'application de cette composante :

- Un problème de confiance pour que les ONG gèrent des fonds pour la gestion des aires protégées.
- Assurer un financement durable aux aires protégées.

7) changement dans les zones clés pour la biodiversité prioritaires

Les participants ont proposé d'ajouter ces zones à la liste :

- Ne plus parler d'Ichkeul mais plutôt le complexe lagunaire Ichkeul Bizerte.
- Lagune de Bizerte (Inconvénient : c'est une zone militaire)
- Elargir la délimitation de Zembra pour incorporer la plage et EL Haouaria
- Golf de Gabes
- Djerba
- Oasis côtières

Mr Hichem s'est interrogé sur les critères demandés pour proposer d'autres zones à la liste car on peut dans ce cas lister tous les sites RAMSAR en Tunisie.

Les participants ont demandé également plus de précisions sur la « Lagune de Nabeul » et « Gafsa » citées dans la liste des zones importantes pour la biodiversité.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Mr Essam a proposé de s'orienter vers la partie Ouest de la Libye durant cette période sensible. Le choix de la partie Est était principalement faite de disponibilité de fonds pour couvrir toutes les zones du profil de l'écosystème du CEPF. Il a cité l'exemple d'arrêt d'autres projets à cause de nouveaux risques : sécurité et déplacements sur terrain.

Mr Essam a proposé :

- Taworgha
- Gulf of Sirt

8) Autres points soulevés pendant la réunion

Des remarques par rapport à la réunion

- Les fiches de l'exercice sur la position nationale envers les objectifs à long terme du CEPF : les questions sont générales et c'est difficile de répondre précisément car ça diffère selon le projet, on parle du niveau local ou national. Adapter les questions de la fiche pour avoir des réponses plus précises.
- Les participants ont souhaité la présence d'un représentant du CEPF à la réunion.
- L'absence du représentant de la DGF qui pourrait enrichir la discussion et répondre sur certains points.
- Un programme long pour une journée, qui nécessite une concentration, ce qui a affecté le rythme des discussions vers la fin de la journée.
- Manque des fiches d'évaluation de l'atelier.

Les remarques de Mr Essam :

- La nécessité d'avoir le format des rapports d'avancements et du rapport final du bailleur de fonds au démarrage du projet afin de tous noter durant la période du projet.
- La complexité des exigences des bailleurs de fonds : cas des contrats des experts, qui en Libye, sont des salariés des structures de l'état.
- La gestion financière des projets : Les difficultés d'avoir des factures, le paiement des services par espèce et non pas par virement bancaire (problématiques des systèmes bancaires en Libye)

CRITICAL ECOSYSTEM
PARTNERSHIP FUND



- Organiser des réunions avec les ONG des pays de l'Afrique du nord afin d'adapter les exigences, la gestion des projets et les priorités selon le cas de chaque pays.



Conclusions de la réunion

L'atelier national d'évaluation à mi-parcours des projets financés du CEPF en Tunisie a eu lieu à la cité des sciences le 5 février 2015. Plus que 15 organisations étaient présentes des ONG, des administrations et des personnes ressources du domaine.

La discussion a porté sur différents sujets de mise en place des projets, des difficultés rencontrées et les recommandations pour l'année prochaine et assurer la synergie et la coopération entre ces projets.

Les participants ont discuté durant la séance de la matinée les défis de mise en place de leurs projets, un exercice sur le positionnement de ces ONG par rapport aux objectifs à long terme du CEPF, le cofinancement et la communication. Durant chaque étape de cet atelier de travail les participants ont échangé sur les problématiques rencontrées mais ils ont aussi proposé des solutions et des recommandations au CEPF mais ainsi qu'aux autres acteurs locaux pour améliorer la synergie entre les projets.

Durant l'après-midi, les chargés de projets ont présenté brièvement leurs projets et les activités réalisées pour passer par la suite à discuter les opportunités du réseautage et de collaboration, où les participants ont saisi les opportunités de coopération comme l'assistance conjointe aux formations et la complémentarité des projets.

La dernière partie de la réunion correspond à une discussion entre les participants sur les orientations stratégiques du CEPF : leurs pertinences à l'échelle nationale, les nouveaux facteurs à considérer, les nouveaux défis et les nouvelles priorités d'investissements.

Finalement, les participants ont fait une mise à jour de la liste des zones clés pour la biodiversité. Ils ont proposé d'ajouter d'autres zones à la liste comme le Golf de Gabes et la lagune de Bizerte.



Commentaires des organisateurs de la réunion

L'équipe d'organisation de l'atelier est satisfaite des conditions d'organisation de l'atelier et des procédures de communication avec le CEPF qui nous ont garanti tous les documents nécessaires à la réunion.

La présentation « Hot spot de la biodiversité du Bassin Méditerranéen, Réunion nationale d'évaluation à mi-parcours) était claire mais on aurait aimé insérer plus de détails dans la présentation du CEPF surtout en absence d'un représentant.

L'exercice du positionnement par rapport aux objectifs à long terme n'était pas trop clair pour les participants qui ont souhaité avoir des textes plus précis pour mieux répondre.

On a proposé de programmer une journée et demie pour l'atelier vu que le programme était chargé et le rythme des discussions est ralenti vers la fin de la journée.



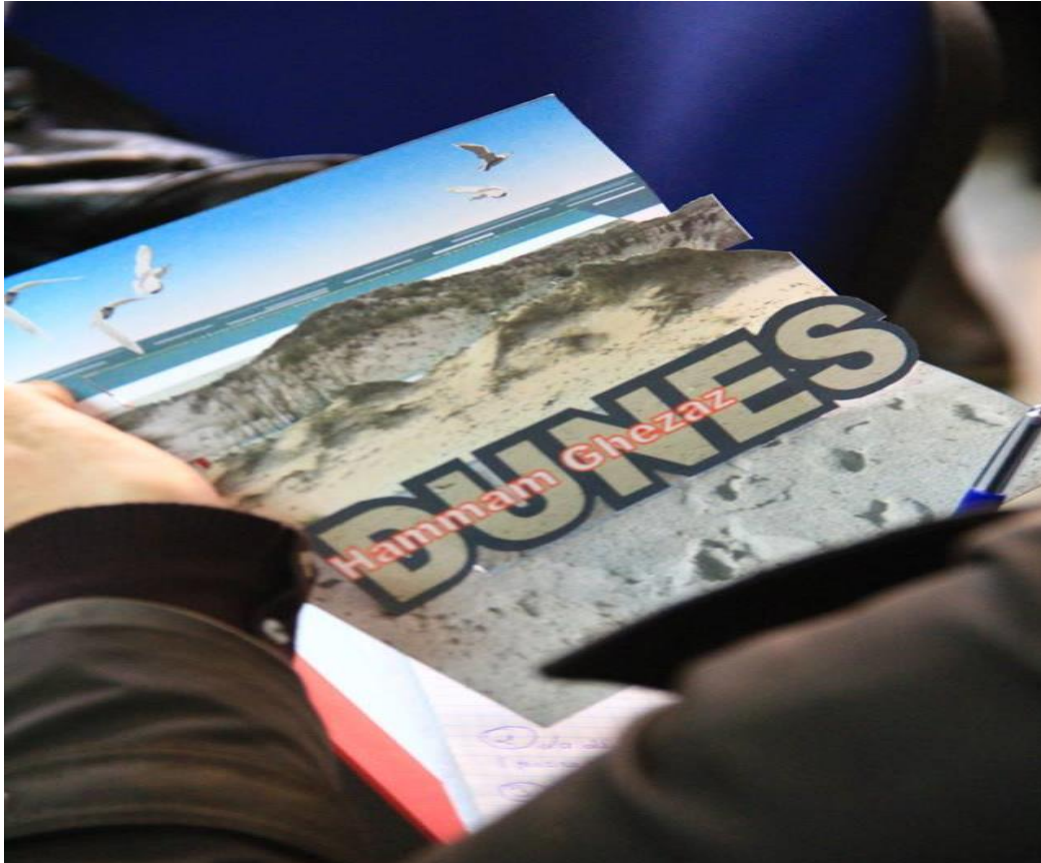
Annexe : Photos de la réunion



CRITICAL ECOSYSTEM
PARTNERSHIP FUND



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



CRITICAL ECOSYSTEM PARTNERSHIP FUND



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



CRITICAL ECOSYSTEM PARTNERSHIP FUND



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



CRITICAL ECOSYSTEM
PARTNERSHIP FUND



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



CRITICAL ECOSYSTEM PARTNERSHIP FUND



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

